

**MAIRIE**  
**de**  
**CROISY SUR EURE**

**DELIBERATION**  
**REUNION DE CONSEIL DU 03 NOVEMBRE 2017**

Le trois novembre deux mil dix-sept, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

**Etaient présents** : Marie-Annick LE BOURNAULT, Jacky SABOURIN, Luc BAUDRY (départ en cours de séance), Cyril GARREAU Marcel BOUCHER, Hervé MOINET, Ariane de LAVILLEON, Jean François CARRIERE (départ en cours de séance)

**Etaient absents** : Eulalia LABARRE,

**Etaient excusés** : /

**Pouvoirs** : Julie TACCOEN à Marie Annick le Bournault

Nombre de Conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers votants : 09  
Nombre de pouvoirs : 1  
Nombre d'exprimés : 10

• **Nomination d'un secrétaire : Luc BAUDRY**

1) **Approbation du compte rendu du 09 octobre 2017** : le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu de la réunion du 09 octobre 2017

**2) Gestion du personnel**

**a. Recrutement personnel mi-temps**

Nous avons reçu 4 candidatures. Les entretiens organisés par le centre de gestion (service carrière) sont programmés le 7 novembre 2017.

**b. Avancement et attribution des primes RIFSEEP ; Notre dernière délibération est apparue non conforme.** Nos propositions de primes doivent en effet être en accord avec les exigences et critères imposés par le comité technique du régime indemnitaire (RIFSEEP) qui se réunira le 7 décembre 2017 pour statuer de nos propositions.

L'ensemble du conseil adopte à la majorité de 8 voix le tableau présenté pour la saisine des primes de RIFSEEP suivant le tableau ci-après:

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des <b>Adjoins Administratifs Territoriaux</b>		Montants annuels minimum de l'IFSE	Montants annuels maximums de l'IFSE (IAT)	Plafond annuel du CIA (prime au mérite)
Groupes de fonction	Emplois (à titre indicatif)			
Groupe C1	Chef de service, chef d'équipe, gestionnaire comptable, marchés publics, assistant de direction, sujétions, qualifications, ...	0 €	11 340 €	1 260 €
Groupe C2	Technicité particulière, sujétion particulière, encadrement intermédiaire, responsable de secteur, assistant(e), agent comptable, intervenant scolaire, instructeur, secrétaire de direction, chargé(e) de communication, animateur, conseiller(e) séniour	0 €	10 800 €	1 200 €
Filière technique :		Montants votés suivant préconisation du centre de gestion		
Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des <b>Adjoins Techniques Territoriaux</b>		Montants annuels minimum de l'IFSE	Montants annuels maximums de l'IFSE (IAT)	Plafond annuel du CIA (prime au mérite)
Groupes de fonction	Emplois (à titre indicatif)			
Groupe C1	Encadrement de fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des agents de la filière technique, conduite de véhicules, encadrement de proximité et d'usagers, sujétions, qualifications, ...	sans objet		
Groupe C2	Technicité particulière, sujétion particulière, encadrement intermédiaire, chef d'équipe, gardien, mécanicien, instructeur, chauffeur...	0 €	10 800 €	1 200 €
Groupe C3	agent d'exécution, accompagnateur, agent de voirie, agent d'assainissement, agent de déchetterie, agent polyvalent..	0 €	8 800 €	800 €

### c. Assurances protection sociale et prévention maintien de salaire

Le conseil avait opté pour analyser les offres d'assurances obtenues par appel d'offre groupé lancées par le CG27. Le maire présente la comparaison de la proposition faite suite au résultat obtenu avec l'assurance actuelle (voir tableau comparatif suivant)

CDG 27		GROUPAMA (actuel)		
Taux CNRACL Franchise 15 j	6.49%	Taux CNRACL Franchise 10 j	8%	masse salariale BRUT CNRACL : 28 256 € <i>Eric - Julie - Christelle</i>
<b>Tarif</b>	<b>1 833.81 €</b>	<b>Tarif</b>	<b>2 260.48 €</b>	
Taux CNRACL Franchise 30 j	5.49%			masse salariale BRUT IRCANTEC : 13 917.60 € <i>Jean Michel - Luc - Hervé - Marcel</i>
<b>Tarif</b>	<b>1 551.25 €</b>			
Taux IRCANTEC franchise 15 j	0.99%	Taux IRCANTEC franchise 10 j	1.16%	
<b>Tarif</b>	<b>137.78 €</b>	<b>Tarif</b>	<b>161.44 €</b>	
<b>total cotisation franchise 15 j</b>	<b>1 971.59 €</b>	<b>total cotisation franchise 10j</b>	<b>2 421.92 €</b>	
<b>total cotisation franchise 30 j</b>	<b>1 689.03 €</b>			

Les avantages et les inconvénients sont présentés suivant le tableau ci dessous :

avantages liés au changement de prestataire :			inconvenients liés au changement de prestataire :		
gain annuel pour franchise 15 jours	450.33 €	(4 jours de saliare)	augmentation de 5 jours de franchise par arrêt	(perte de 1 jours par arrêt)	
gain annuel pour franchise 30 jours	732.89 €	(7 jours de salaire)	augmentation de 20 jours de franchise par arrêt	(perte de 13 jours par arrêt)	
			en cas de plusieurs arrêts "de courte durée", multiperdant.		
<b>conclusion : les taux des nouvelles prestations sont alléchantes mais si il n'y a qu'un seul arrêt, nous sommes perdants.</b>					

Le conseil décide à la majorité de 8 voix, de ne pas participer au groupement de commande proposé par le centre de gestion compte tenu du désavantage qu'il montre.

#### d. Finances, Etat d'avancement des versements des recettes de subvention.

##### - Travaux en cours,

- **Vannages**, travaux de changement des portes terminés et déblocage de la vanne linçoir : la roue est remise en route ; la facturation est en cours. Le partage des couts avec le SIRE 2 et l'ASCO sera établi suivant la convention signée entre les parties.
- **Radars** : réunion avec Boursin et le prestataire de la fourniture le 16 octobre 2017. Il est décidé :
  1. L'achat de deux radars Evolis solution solaire (pas nécessaire de branchement sur l'éclairage public) choisi suite à appel d'offre parmi 5 prestataires
  2. Cout des deux radars : 5 428.00 € TTC
  3. Remboursement d'un radar par Boursin, soit 2 714 .00 € TTC
  4. Récupération de la TVA par la commune soit 904.80€
  5. Versement de la subvention du département de 25% soit 1171€

Le conseil vote à l'unanimité la commande de 2 radars et de 4 fourreaux comme initialement prévu pour la somme de 5 428.00€ TTC. Cette dépense sera portée au chapitre dépenses d'investissement. La commune fera valoir la somme de 2 714.00 € à la fromagerie Boursin comme prévue dans la convention signée.

- **Four à pain** : ouverture de l'enfournement **réalisée** (voir annexe 3). Travaux prévus par GATINEAU début novembre puis par Marcel BOUCHER.
- **Trottoirs**, fin des travaux par Plourde : semaine 46 (2 457 € TTC). Dès que fini, demande de versement de la subvention de l'aide parlementaire (H Maurey, 1500€) (rappel total de la dépense engagée : 8 319.54 € TTC)

#### e. ENFOUISSEMENT DE LA HTA ENTRE LE BAS ET LA HAUT-CROISY

La synthèse et les conclusions de cette réunion sont les suivantes :

- Le tracé d'enfouissement de HTA est en cours et sera définitif qu'après accord des propriétaires et validations techniques de la coordination.
- Une réunion publique sera organisée dans les prochains jours avec les propriétaires sollicités pour une explication du tracé.

- L'élagage est une servitude obligatoire qui permet à ENEDIS d'intervenir pour dégager les lignes
- Concernant le chemin des alouettes, le SIEGE subventionne à 86%. Pour le reste de l'enfouissement la part revenant à la commune serait de 40 000€. Une subvention pourrait être demandée à la SNA sur le fonds de concours d'aide aux petites communes. (Voir § suivant)

Suite à cette présentation le conseil adopte à l'unanimité le projet d'enfouissement de tous les réseaux à l'exception de l'eau. Le conseil souhaite avoir le plus rapidement possible les estimations de ces travaux et la répartition entre les concessionnaires. Le point financier sera fait après ces estimations afin de trouver les solutions de financement pour l'équilibre du budget 2018.

#### f. SUBVENTIONS : NOUVEAUX DOSSIERS DE DEMANDE

- ✓ **Roue du moulin** : Suite à la dernière réunion du conseil du 06 octobre 2017, les dossiers de demandes de subvention ont été envoyés d'une part au département (Direction de la sauvegarde du patrimoine) et d'autre part à la SNA (fond de concours aux communes rurales). Les dossiers ont été réceptionnés avec accord de principe, mais doivent être validés par la commission technique du département d'une part et de la SNA d'autre part, puis passer à la commission permanente du département en février et à celle de la SNA en fin d'année.  
On rappelle que la subvention de la SNA est de 30% et celle du département de 40%
- ✓ **Enfouissement HTA** : L'enfouissement de la ligne HTA entre le bas Croisy et le Haut Croisy va être concrétisé dans quelques semaines. (voir le dossier dans le § précédent). La commune de Croisy n'aura aucune aide financière du SIEGE pour le financement complémentaire de l'enfouissement des lignes téléphoniques en dehors de la zone urbaine (chemin des alouettes). Le cout à supporter par la commune sera de l'ordre de 55 000€. Les fonds de concours de la SNA pour les projets structurants pourraient nous apporter une aide de 20%.

Le conseil autorise le maire à solliciter ce fonds de concours structurant proposé par la SNA, analyser d'autres sources de financement complémentaires et donne l'autorisation de poursuivre les négociations pour rédiger les dossiers des demandes de subventions en coordination du SIEGE et d'ENEDIS et d'ORANGE.

- ✓ **Aménagement haut Croisy, château d'eau** : Une demande de fonds de concours pour projet communal auprès de la SNA va être formulée pour la réalisation de l'aménagement du terrain du château d'eau Les devis sont en cours. Pour l'instant il est proposé une fiche dont l'estimation est de 30 000€ ;

Après délibération, le conseil propose à l'unanimité que l'on fasse appel au fonds de concours communal de la SNA, pour un projet d'aménagement dont l'estimation est de 30 000 € et analyser éventuellement d'autres sources de financement complémentaires. Il demande au maire de poursuivre les estimations financières des solutions.

### 3) Fleurissement aménagement paysager,

- Aménagement du fond de vallée** : un pré-repérage des limites de propriétés appartenant à la commune de Croisy sur Eure à été réalisé début Octobre. Des difficultés liées aux terrains et fossés n'ont pu permettre un balisage correct : le maire propose de faire appel à un géomètre, dont l'estimation du travail est de 1 200 € TTC

Le conseil autorise cette dépense (1200 € TTC) afin de pouvoir engager dès maintenant le repérage et permettre de poursuivre les travaux de déblaiement et débroussaillage du bois afin de créer le chemin nécessaire au nettoyage du bois et du fossé.

- b. Remise diplômes villes et villages fleuris prévue le 13 novembre 2017 au Département à 18h00 (attribution d'un prix de 800€). (Vaux → attribution de sa 1<sup>ère</sup> fleur)
- c. Plantations haut Croisy : place du château d'eau terminée, le résultat semble plaire à beaucoup... (cout négocié à 624,90 €TTC) reste à s'occuper des plantations de la mare (remplacement des lavandes)
- d. Préparation des plantations de printemps :  
Le maire propose de revoir les plantations d'arbustes des massifs de la route de Ménilles (les racines deviennent trop importantes au regard de la dimension des massifs) et d'établir un projet de transplantation des 8 arbustes à des endroits choisis dans le village dont le Haut Croisy. Il propose aussi de faire une réunion pour permettre le choix des fleurs pour l'année prochaine. Il faudra aussi définir les emplacements des nouvelles suspentes (commission à convoquer fin novembre)

#### 4) **Urbanisme : le taux de la taxe d'aménagement,**

Monsieur le maire annonce que le taux de la taxe d'aménagement doit être voté avant le 30 novembre 2017 ; comme décidé lors de la réunion du conseil municipal du 17/03/2017, il nous faut revoir si nous décidons d'appliquer ou d'exonérer les locaux à usage industriel ou artisanal,

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier le texte voté en mars 2017, et de reconduire le taux de la taxe d'aménagement en l'état à savoir qu'aucune taxe d'aménagement ne s'applique sur les locaux à usage industriel et artisanal.

#### 5) **Compte rendu des réunions et décisions des comités syndicaux et territoriaux ;**

Le maire donne les informations concernant les différentes réunions ayant eu lieu durant le mois :

##### a. **Agglomération « Seine Normandie Agglomération »** Parlement des maires le 18 octobre 2017.

Les points qui ont été évoqués sont :

- Passage du tour de France par Bueil, Pacy, Vernon, les Andelys et Gisors.
- Intégration définitive de St Aubin sur Gaillon dans la SNA
- Fusion des CCAS (aides à domicile et Santé)
- Orientations budgétaires, possibilité d'abaissement du taux de foncier (il faut envoyer les adresses de commerces de nos villages)
- Budget de personnel SNA très lourd → révision à la baisse des primes (RIFSEEP)
- Vote du budget : le 29 mars
- Appel à projet énergie renouvelable
- Relance de la révision du SCOT sur l'ensemble de la SNA
- Fonds d'investissement et fonds de concours : envoyer les dossiers d'inscription (ou les fiches de pré-inscription) avant le 1<sup>er</sup> Novembre.
- Contrat de ruralité signé avec le Département. Démarrage possible des projets
- Commissions : le Président déplore le peu d'intérêt et la faible participation à ces commissions !
- Prochaine réunion du parlement le 7 décembre à 20 h.

##### b. **SIEGE**

- **Réunion syndicale extraordinaire, le samedi 21 octobre** : élection, président, vice-présidents et bureau suite à démission de Ladislav PONIATOWSKI : nouveau président Xavier Hubert, 1<sup>er</sup> vice-président, 2<sup>ème</sup> vice-président, 3<sup>ème</sup>, au bureau :
- **Réunion intercommunale de programmation des travaux le 26 octobre**  
Le tableau de répartition entre les communes a été négocié pour un montant de 1 20 000€ de dépenses à ne pas dépasser.  
Concernant les travaux proposés pour la commune de Croisy, il est proposé :
  - Les travaux d'enfouissement et d'éclairage public route de Vaux (hors de la zone urbaine) en 2018.

- Les travaux d'enfouissement et de renforcement du chemin des Alouettes sur la base du tableau suivant :

Désignation	Cout TTC	% pour la commune	Part communal HT	TVA commune	Total commune
Distribution publique (HTA et BT)	70 000 €	7%	4 083,33 €	0	4 083.33 €
Eclairage public	20 000 €	20%	3 333.33 €	0	3 333.33
Réseau FT	12 000 €	60% +TVA	8 000 €	1 600 €	9 600 €
	<b>102 000 €</b>				<b>14 016.66 €</b>

Le conseil approuve l'engagement de des travaux chemin des Alouettes pour 2018, avec inscription de cette dépense au budget primitif 2018 et vote à l'unanimité le pouvoir au maire de signer les conventions qui seront proposées par le SIEGE, ENEDIS et Orange.  
Concernant les travaux route de Vaux, le conseil vote de reporter ces travaux lorsque l'enfouissement et l'éclairage seront faits du côté de la commune de Vaux sur Eure.

**c. SIRE 2 : AG du 20 octobre 2017 :** les points abordés et votés sont les suivant :

- Orientations budgétaires 2018
- Nouvelle organisation du syndicat suite à la mise en place de la compétence GEMAPI de gestion de l'eau de ruissellement et des rivières rattachée à la SNA.
- Avancement des travaux
- Avancement de grade de la secrétaire (idem qu'à Croisy)
- Questions diverses.

Les documents objets de cette réunion sont consultables en mairie

**6) Informations diverses.**

- Lettre aux habitants n° 46 décembre à préparer.** Appel à contribution + **carte de vœux/menus**
- Contrôle ERP du moulin du Bechet le 19 octobre :** résultats non conformes
- Scolaires :** annonce officielle de l'académie de Rouen de la caducité du projet éducatif du territoire des communes de Ménilles, Croisy et Vaux sur Eure
- Comité des fêtes :** Halloween n'a pas eu lieu cette année faute d'enfants présents ce jour-là. Une sortie au Laser Game d'Evreux est prévue avant la fin de l'année. Pour les cadeaux de Noël des enfants de la commune, le projet est de distribuer les livres, la société va être contactée pour la commande d'un complément par rapport aux livres non réclamés l'an dernier. Pour le spectacle de Noël (14 janvier 2018) il est question de solliciter l'association le Relais du Conte à Cierrey qui a déjà organisé un spectacle pour la commune.
- Repas des conseillers :** pas de repas en commun avec Vaux sur Eure. La date retenue pour les conseillers de Croisy est le vendredi 01 décembre 2017 après le conseil.
- Colis des anciens et repas des anciens :** il va être demandé un devis à l'épicerie Saveurs de Normandie à Ménilles, comme pour l'an passé.
- Date de pose de la signalisation de la place de la mairie :** semaine 46.

**7) Dates des prochaines réunions**

- **Cérémonie Armistice du 11 novembre :** 10h00 Ménilles, 10h45, Vaux, 11h15 Eglise de Croisy suivi du dépôt de gerbes et du vin d'honneur à la mairie
- **Prochain conseil** le 1<sup>er</sup> décembre 2017
- **Repas des anciens** le 9 décembre au moulin du Bechet
- **Repas des conseillers** le 01<sup>er</sup> décembre à Croisy sur Eure.
- **SIEGE :** orientations budgétaires le 10 novembre 2017 au cinéma d'Evreux

- **Syndicat de voirie** : tournée prévue le **15 novembre** passage à Croisy à 9h 30
- **SNA** – commission Attractivité du Territoire, **lundi 20 novembre** à 18h 00
- **SNA** – commission Aménagement du territoire, **mardi 21 novembre** à 18h00
- **Réunion « ex CCAS »** : réunion de concertation le (date à déterminer) ? décision sur le contenu des colis des anciens, repas des anciens, cadeaux de Noël, spectacle du relais des contes avec le comité des fêtes....

Le maire,  
Jean Michel de Monicault

### Annexe 1 : Photos vannage en cours de réfection



## Annexe 2 : Positionnement des radars



Annexe 3 : Photos four à pain :



Annexe 4 : aménagement Haut Croisy

